

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT HILAIRE DE LOULAY DU 19/09/2019

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent représenté</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
BOSSARD Jérôme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BOUDAUD Jean	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BRIAND Karyl	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CAILLER Martine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
CHAILLOU Sylvain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CHAMPAIN Jean-Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DENIS Viviane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DUGAST Véronique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DUGAST Frankie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
GAUTREAU Florence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
GUERIN Thierry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HERVOUET Manon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
HERVOUET Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HUCHET Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
MABIT Lionel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
MECHINEAU Sophie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PICHAUD Matthias	<input type="checkbox"/>
NAULIN Fanny	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PAVAGEAU Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PICHAUD Christian	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DUGAST Véronique	<input type="checkbox"/>
PICHAUD Mathias	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PICOT Hélène	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
PIVETEAU Gaëlle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
POUVREAU Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
PRAUD Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROUSSEAU Daniel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SECHER Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Assistait également à la
réunion

ROUSSEAU Amandine

M. HUCHET Philippe a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du conseil communal du jeudi 16 mai dernier.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR NECESSITANT LE VOTE D'UN AVIS

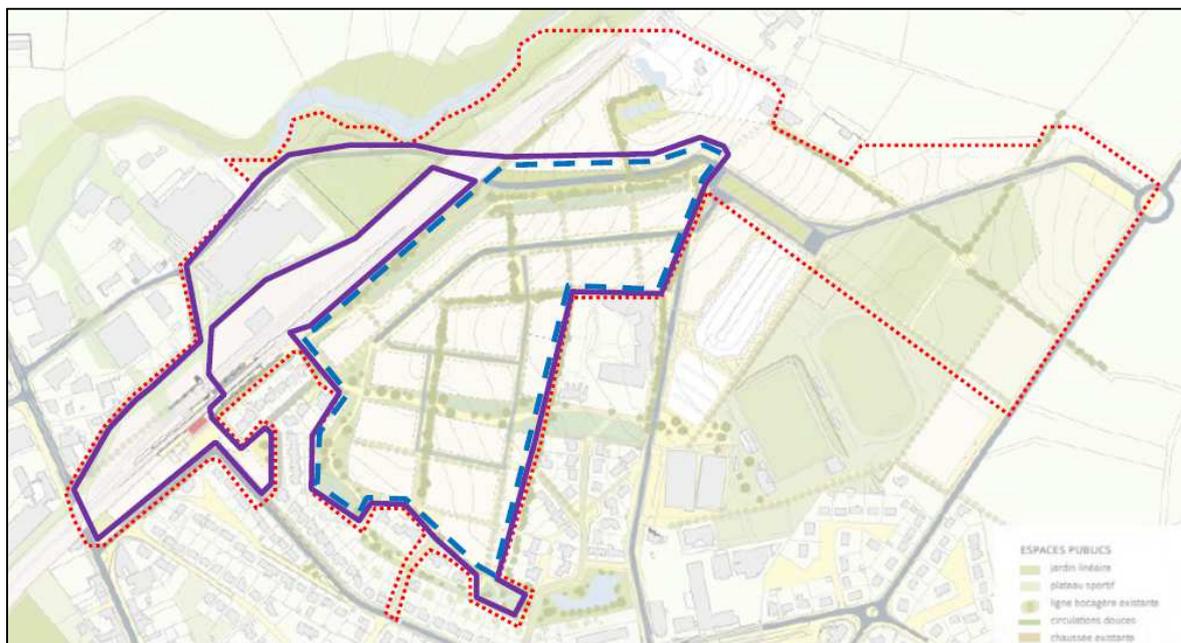
1. Avis sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet du Quartier de la Gare.

L'aménagement du quartier de la gare est un des projets majeurs de développement de l'agglomération, avec la création d'un nouveau quartier d'habitations et d'activités, associée à la mise en œuvre d'un pôle d'échanges multimodal en gare de Montaigu-Vendée.

Ce projet d'aménagement est soumis à une procédure d'autorisation environnementale. Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique est organisée du 4 septembre au 4 octobre 2019 en mairie de Montaigu-Vendée et en mairie déléguée de Saint Hilaire de Loulay.

L'article R181-38 du code de l'environnement stipule que le Préfet demande l'avis de toutes les collectivités qu'il estime intéressées par le projet, notamment au regard des incidences environnementales notables de celui-ci sur leur territoire. Un courrier en ce sens, daté du 10 juillet, a été adressé par la Préfecture de Vendée à la Mairie de Montaigu-Vendée. Il s'agit d'un avis facultatif, à exprimer au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique.

Cet avis concerne la demande d'autorisation environnementale portée par Terres de Montaigu et SNCF Réseau dont le dossier est soumis à l'enquête publique précitée.



Périmètres d'étude d'impact, d'aménagement et d'extension urbaine, Artelia, 2018

Il sera proposé au conseil municipal d'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale de Terres de Montaigu et SNCF Réseau concernant le projet d'aménagement du quartier de la gare de Montaigu-Vendée et de l'autoriser à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Question de M. Michel PAVAGEAU : L'enquête publique est-elle actuellement consultable en mairie ?

Réponse : OUI

Conseil communal de SAINT HILAIRE DE LOULAY

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

2. Cession immobilière – Rue des Jardins.

La commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay est propriétaire d'un bâtiment (local commercial d'une surface d'environ 46m² et courette pour le surplus) situé au 3 Bis Rue des Jardins, cadastré 224 section AB n°1005 d'une contenance totale de 73m² et utilisé auparavant par le service municipal d'accueil à la vie associative.



Une offre d'achat a été adressée au prix principal de 65.000,00 € net vendeur qui est conforme au prix évalué par le service des domaines.

Le conseil municipal sera invité à décider de la vente de cette parcelle au prix principal de 65.000,00 € net vendeur.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

Mme Karyl BRIAND ne prend pas part au vote en raison de sa fonction de salariée.

3. Cession foncière – SODINOVE.

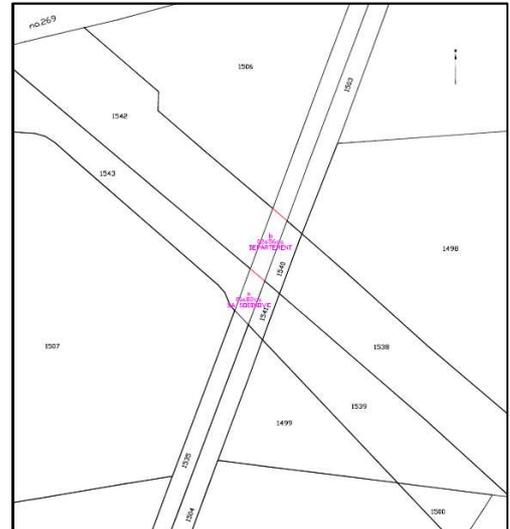
Par délibération du conseil municipal de la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay en date du 8 septembre 2017, il a été prononcé le déclassement d'une portion d'un chemin communal en vue

Conseil communal de SAINT HILAIRE DE LOULAY

d'une cession à la société SODINOVE et au Département de la Vendée, à savoir les parcelles provisoirement cadastrées 224 Section G n°1534 et n°1535 après bornage.

La parcelle cadastrée 224 section G n°1535 a été cédée à la société SODINOVE. La parcelle cadastrée 224 section G n°1534 était destinée à être cédée entièrement au Département de la Vendée.

Le Département de la Vendée a fait savoir que l'emprise foncière pour le contournement était moins importante que prévu et qu'il n'est donc pas nécessaire au Département d'acquérir la totalité de la parcelle ci-dessus cadastrée.



Il a donc été proposé à la société SODINOVE d'acquérir la bande de terrain située à MONTAIGU-VENDEE (85600), commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay et d'une surface d'environ 182m² se trouvant entre les deux parcelles qu'elle doit acheter (cadastrées 224 section G n°1541 et n° 1543) moyennant le prix principal de 13,50 € le m². Ce prix est identique au prix de foncier acheté par la société SODINOVE à la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay.

Question de M. Sylvain CHAILLOU : Qui prend en charge les frais de notaire ?

Réponse : Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

Par voix pour, contre, abstentions

Observations éventuelles

4. Approbation de l'acquisition immobilière – ZAC Multisites, secteur centre-bourg.

La Commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay souhaite réaliser une opération de construction de logements par l'aménageur SOGIMMO, Société SCCV Le Jardin du Chemin Neuf, dans le secteur Centre-Bourg de son périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté.

La Commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay souhaite réaliser une opération de construction de logements par l'aménageur SOGIMMO, Société SCCV Le Jardin du Chemin Neuf, dans le secteur Centre-Bourg de son périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté.



Le périmètre de cette opération d'aménagement concerne les parcelles communales cadastrées section AB n°511, 509, 1290, 45, 43, 40, 514, 513, 91, 39, 866, 34, 1126, 1127, 1248, 94, 93, 95, 96, 97, 89, 883, 1232, 1307, 1304, 882, 101, 886, 44 et 90 soit une contenance totale d'environ 6 287 m².

Afin de poursuivre ce projet, la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay et l'aménageur SOGIMMO - Société SCCV Le Jardin du Chemin Neuf, ont convenu de la signature d'une promesse unilatérale de vente concernant ces terrains, valable durant 18 mois pour une cession foncière au montant de 300 000 €.

Il sera proposé au Conseil Municipal de Montaigu-Vendée d'autoriser la signature de cette promesse unilatérale de vente conformément aux conditions évoquées ci-dessus.

Question de M. Jérôme BOSSARD : Peut-il y avoir des coûts supplémentaires à la charge de la commune (réseau électrique) ?

Réponse : A priori, non.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par voix pour, voix contre, abstention

Observations éventuelles

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR INFORMATION

6. Convention SyDEV – Travaux neufs d'extension du réseau électrique – Rue des Noël.

Le SyDEV a fait parvenir la convention n° E.P1.146.19.003 se rapportant aux travaux neufs d'extension du réseau électrique Rue des Noël sur la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay. Cela comprend des travaux de desserte en génie électrique ou de génie civil pour les réseaux d'éclairage et de communication électronique.

La proposition financière se décompose comme suit :

Conseil communal de SAINT HILAIRE DE LOULAY

Nature des travaux	Montant H.T	Montant T.T.C.	Base Participation	Taux de participation	Montant de la participation
Réseaux électriques	6 208,00 €	7 450,00 €	7 450,00 €	50 %	3 725,00 €
Communications électroniques	1 358,00 €	1 630,00 €	1 630,00 €	50 %	815,00 €
Montant total	7 566,00 €	9 080,00 €	9 080,00 €	50 %	4 540,00 €

- *Le conseil communal prend note de ces informations*

7. Convention SyDEV – Avenant n°1 – Travaux neufs d'éclairage public terrain d'entraînement en synthétique – complexe sportif.

Le SyDEV a fait parvenir la convention n° L.TS.224.18.001 se rapportant aux travaux neufs d'éclairage public du terrain d'entraînement synthétique (terrain B) sur la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay. Cela comprend des travaux complémentaires pour la mise en place d'un réseau de sonorisation et reprise du branchement électrique entre le bar et le bâtiment à démolir.

La proposition financière se décompose comme suit :

Nature des travaux	Montant de la participation initiale (convention E.TS.224.18.001)	Montant définitif après exécution	Montant à prendre en compte pour l'avenant n° 1
Travaux neufs	56 261,00 €	62 020,00 €	6 359,00 €

- *Le conseil communal prend note de ces informations*

8. Convention SyDEV – Avenant n°1 – Travaux neufs d'éclairage public – Aménagement du centre-bourg (tranche 5)

Le SyDEV a fait parvenir la convention n° L.RN.224.15.010 se rapportant aux travaux neufs d'extension de l'éclairage public liés aux aménagements du centre bourg (tranche 5) sur la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay. Cela comprend des travaux complémentaires de génie civil réalisés.

La proposition financière se décompose comme suit :

Nature des travaux	Montant de la participation initiale (convention L.RN.224.15.010)	Montant définitif après exécution	Montant à prendre en compte pour l'avenant n° 1
Travaux neufs	9 788,00 €	11 640,00 €	1 852,00 €

- *Le conseil communal prend note de ces informations*

9. Convention SyDEV – Eclairage public suite à l’effacement de réseaux à l’intersection lotissement privé De Lorgeril et Route de la Planche.

Le SyDEV a fait parvenir la convention n° L.ER.224.18.001 se rapportant aux travaux neufs d’éclairage public suite à l’effacement de réseaux à l’intersection du lotissement de Lorgeril et de la Route de la Planche sur la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay .

La proposition financière se décompose comme suit :

Nature des travaux	Montant H.T	Montant T.T.C.	Base Participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage public	11 724,00 €	14 069,00 €	11 724,00 €	70 %	8 207,00 €

- *Le conseil communal prend note de ces informations*

10. Informations diverses

Contournement RD763

- Travaux commencés.
- Fin des travaux au printemps 2020.

Maison de l’Enfance - Fresque

- Montant = 2 940 € TTC
- Elle sera apposée courant octobre.

Inauguration du terrain synthétique le vendredi 25 octobre 2019 à 19h00.

Terrain nu – ZA l’Espérance – Présentation d’une idée :

- Proposer quelque chose qui demande peu d’entretien,
- Maintenir la biodiversité,
- Etre pérenne dans le temps.

➔ Il est ainsi proposé des semis trèfles blancs avec des trèfles violets (fleuris l’été), avec également du trèfle incarnat (pompon rouge). Ajout de la luzerne (plantes mellifères qui attirent les abeilles).

Dates des prochains conseils :

- Conseil Municipal de Montaigu-Vendée le jeudi 26 septembre à 20h00 – salle des Fêtes de Montaigu,
- Conseil délégué le mercredi 30 octobre à 20h30
- Conseil Municipal de Montaigu-Vendée le mercredi 6 novembre à 20h00 – salle des Fêtes de Montaigu.

- *Le conseil communal prend note de ces informations*